

Date de convocation : **21 juin 2024**  
Membres en exercice : **09**  
Membres présents : **07**  
Absentes : **02**  
Pouvoir : **néant**  
Votants : **07**

L'an deux mille vingt-quatre le premier juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de Richeville, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire ;

**Etaient présents** : M. Maxime LAFOLIE adjoint, M. Bernard DELACOUR, M. Thierry BENJAMIN, Mme Adeline BUTEZ, Mme Hélène SALINGUE, Mme Elisabeth PERRICHON

**Absentes** : Mme Marie-Andrée DESCHAMPS et Mme Corinne CHERIOT

**Pouvoir** : Néant

Le quorum étant atteint M. le maire ouvre la séance

**Secrétaire de séance** : Mme Hélène SALINGUE

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2024 est lu, approuvé et signé

#### **ORDRE DU JOUR** :

1. Indemnité de gardiennage de l'église de Richeville
2. Approbation du nouveau classement sonore des infrastructures routières (Projet de révision)
3. Informations diverses
4. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé

#### **1) Indemnité de gardiennage de l'église de Richeville**

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire n° INTA8700006C du 08 janvier 1987,

Vu la circulaire n° IOCD11212456C du 9 juillet 2011,

Considérant que l'indemnité est représentative des frais que les intéressés exposent et les modalités de revalorisation annuelle sont encadrées par les circulaires ministérielles susvisées,

Considérant que le plafond indemnitaire est actualisé chaque année selon le point d'indice et que pour cette année il est fixé à 503,42 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte et à 126,91€ € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal à l'unanimité  
DECIDENT :

- D'accorder l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 126,91 € qui sera versée à la paroisse Ste Marie du Vexin

Des crédits suffisants sont prévus à l'article 6282 du budget primitif 2024

## **2) Approbation du nouveau classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires (Projet de révision)**

M. le maire expose aux membres présents du Conseil Municipal le projet de révision du classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires de l'Eure que lui soumet la DDTM pour délibération.

La RD 6014 dont le trafic est supérieur à 5 000 véhicules/jour est classée 3 ou 4 dans la traversée du territoire communal. Le tissu est réputé ouvert. Le niveau sonore varie de 61db à 74 db.

Une fois approuvé, ce classement sera intégré aux documents d'urbanisme pour réglementer l'isolation acoustique des bâtiments qui seront construits dans les secteurs bruyants.

Après avoir entendu M. le maire, les membres présents du conseil municipal , à l'unanimité :

- émettent un avis favorable au projet de révision de classement sonore des infrastructures concernant la RD 6014 sur le territoire communal.

## **3) INFORMATIONS DIVERSES**

M. Le maire informe que des nouveaux Poteaux Incendie seront installés fin octobre 2024 à Flumesnil.

M. Le maire soumet aux membres présents du Conseil Municipal le rapport d'observation définitif de la Chambre Régionale des Comptes – Examen de gestion du SIEGE 27 sur la période de 2018/2022. Il expose quelques commentaires et les actions correctives proposées au Syndicat. Le conseil municipal a approuvé ce rapport.

M. le maire informe que la commission d'Urbanisme s'est réuni le mardi 25 juin en présence du bureau d'étude « Dessein Urbain » et du CAUE27 concernant la modification du PLU. Le projet est de modifier les OAP et notamment les emplacements réservés. Il saura lors de la prochaine réunion s'il lance la procédure

M. le maire fait part du courrier du SIVOS du VEXIN dans lequel sa proposition pour les participations charges scolaires a été acceptée. Le montant pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève donc à 5 628,00 €

M. le maire informe qu'il est toujours en attente du montant de la subvention pour les travaux du carrefour RD6014/RD118 (route d'Hacqueville).

M. le maire informe de l'installation d'une table de Ping Pong sous le préau derrière la mairie et l'achat de ballons.

4 QUESTIONS DIVERSES

Information du report de la Foire à Tout au 08 septembre 2024.

Mme Bensalem se propose d'aider pour les prestations organisées dans la commune.

Séance levée à 20h15

La secrétaire de séance  
Hélène SALINGUE



Le maire  
Roland DUBOS

